



WEST AFRICAN HEALTH ORGANIZATION
ORGANISATION OUEST AFRICAINE DE LA SANTE
ORGANIZAÇÃO OESTE AFRICANA DA SAÚDE

17^{EME} FORUM DE NUTRITION DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

APPEL A L'ACTION

Avril, 2023



**WEST AFRICAN HEALTH ORGANIZATION
ORGANISATION OUEST AFRICAINE DE LA SANTE
ORGANIZAÇÃO OESTE AFRICANA DA SAÚDE**

Nous, les participants du 17^e Forum sur la nutrition de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) qui s'est tenu à Abuja, au Nigeria, du 19 au 21 avril 2023, sur le thème « Tirer parti du financement durable pour les approches multisectorielles : briser les silos pour accélérer l'accès à des régimes alimentaires sûrs, abordables et durables » ;

VU le traité révisé de la CEDEAO à l'article 25 du chapitre IV sur la coopération dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture » relatif au « Développement agricole et à la sécurité alimentaire » ;

RAPPELANT la résolution AHG/Res.224 (XXIX) de l'OUA de 1993 qui reconnaissait la gravité de la situation alimentaire et nutritionnelle en Afrique et les efforts des États membres pour relever le défi ;

RECONNAISSANT les Déclarations de l'UA sur l'agriculture et la sécurité alimentaire et nutritionnelle, en particulier la Déclaration de Maputo de 2003 sur l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique [Assembly/AU/Decl.7 (II)] ; la Décision de 2007 sur le Sommet d'Abuja sur la sécurité alimentaire en Afrique [Assembly/AU/Dec.135 (VIII)] ; et la Déclaration de Syrte de 2009 sur l'investissement dans l'agriculture pour la croissance économique et la sécurité alimentaire [Assembly/AU/12 (VIII)] ;

RECONNAISSANT la Déclaration de Malabo de 2014 sur l'accélération de la croissance et de la transformation agricoles pour une prospérité partagée et l'amélioration des moyens de subsistance et sur la sécurité nutritionnelle pour une croissance économique inclusive et un développement durable en Afrique [Assembly/AU/ /Decl.1 & 4 (XXIII)], compte tenu du nombre croissant de personnes touchées par la faim et la malnutrition ; et les appels à éliminer la faim en Afrique d'ici 2025 ; à améliorer l'état nutritionnel et à éliminer la sous-nutrition infantile ;

RELANÇANT notre décision du 19 janvier 2005 A/DEC.11/01/05 d'adopter la politique agricole de la CEDEAO (ECOWAP) à Accra (Ghana) comme instrument de mise en œuvre de (i) la Déclaration de Malabo de 2014, (ii) les Objectifs de développement durable ; et (iii) le Cadre Stratégique Opérationnel de l'ECOWAP à l'horizon 2025 adopté à Dakar (Sénégal) en 2015 ;

REFLECHISSANT aux efforts de l'ECOWAP/PDDAA pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD) de réduction de la pauvreté et de la faim, à travers la poursuite des objectifs de la Déclaration de Malabo, notamment l'élimination de la faim et la réduction de moitié de la pauvreté en Afrique d'ici 2025, ainsi que la réalisation des objectifs de 6% de croissance annuelle moyenne du secteur agricole et allouer en moyenne 10% des budgets nationaux à ce secteur ;

CONSIDÉRANT, la Vision 2050 de la CEDEAO « CEDEAO des Peuples : Paix et Prospérité pour tous » où la promotion de la sécurité alimentaire et nutritionnelle est une priorité ; **PROFONDÉMENT PRÉOCCUPÉ** que malgré les réalisations positives enregistrées récemment dans l'agriculture et la croissance économique ;



WEST AFRICAN HEALTH ORGANIZATION
ORGANISATION OUEST AFRICAINE DE LA SANTE
ORGANIZAÇÃO OESTE AFRICANA DA SAÚDE

PROFONDÉMENT PRÉOCCUPÉS par le fait que, malgré les résultats positifs enregistrés récemment dans le domaine de l'agriculture et de la croissance économique ; et, réitérant notre détermination à éliminer la faim et à améliorer la nutrition conformément au cadre stratégique de l'ECOWAP 2025, les progrès dans la réduction de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition sont trop lents pour atteindre à la fois les objectifs de Malabo et d'autres objectifs internationaux, une proportion importante de notre population reste vulnérable aux défis de la marginalisation économique, de la faim et de la malnutrition ;

SACHANT que la sous nutrition infantile influence les résultats en matière de santé et d'éducation ; l'obstacle supplémentaire qu'il représente sur la capacité des enfants à réaliser leur plein potentiel ; et l'impact qu'il a sur la productivité nationale, qui à son tour conduit à encore plus de faim et de malnutrition, créant ainsi un cercle vicieux ;

RECONNAISSANT que le capital humain, social et économique est la clé du développement et qu'il contribue à améliorer la vie des individus, ainsi qu'à accroître les gains et les revenus des pays ; et que la malnutrition est une cause majeure de pauvreté et de sous-développement et que le fardeau de la dénutrition maternelle et infantile est une menace directe aux gains économiques réalisés en Afrique de l'Ouest et a le potentiel de compromettre le développement et la productivité des générations futures ;

SOULIGNANT que la nutrition maternelle et infantile nécessite des réponses multisectorielles coordonnées globales de la part d'autres secteurs, notamment la santé, l'agriculture, l'éducation, l'eau, l'hygiène et l'assainissement, la protection sociale, en étroite collaboration avec les partenaires au développement, le secteur privé, le milieu universitaire, la société civile et les communautés ;

NOTANT qu'en dépit des preuves substantielles sur les interventions qui fonctionnent pour lutter contre la malnutrition, les couvertures restent inacceptablement faibles et que le principal défi à l'amélioration de la nutrition dépend fortement de la volonté politique ;

CONSCIENTS que les efforts pour relever les défis de la malnutrition doivent se concentrer sur l'augmentation des investissements dans les interventions spécifiques et sensibles à la nutrition ;

RÉSOLUS à accélérer la réalisation de la Déclaration de Malabo de 2014 sur l'éradication de la faim, la réduction du retard de croissance chez les enfants à 10 % et l'insuffisance pondérale à 5 % d'ici 2025 ;

DÉTERMINÉS à accélérer la réalisation de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine « L'Afrique que nous voulons », en particulier dans son Aspiration 1 : *Une Afrique prospère basée sur une croissance inclusive et un développement durable et son Aspiration ; 6 : Une Afrique dont le développement est axé sur les populations, s'appuyant sur le potentiel du peuple africain, en particulier ses femmes et ses jeunes, et la prise en charge des enfants ;*



WEST AFRICAN HEALTH ORGANIZATION
ORGANISATION OUEST AFRICAINE DE LA SANTE
ORGANIZAÇÃO OESTE AFRICANA DA SAÚDE

NOUS EXHORTONS PAR LA PRÉSENTE

A. LES GOUVERNEMENTS ET TOUTES LES PARTIES PRENANTES DANS LA RÉGION DE LA CEDEAO A :

1. **RENOUVELER** l'engagement à mettre fin à la malnutrition sous toutes ses formes, en tenant compte des besoins spécifiques des enfants, des adolescents, des femmes, des personnes âgées, des personnes handicapées et des autres groupes vulnérables, y compris les personnes en situation de crise humanitaire ;
2. **S'ENGAGER** à élaborer et à mettre en œuvre efficacement des plans multisectoriels chiffrés de nutrition et à renforcer un environnement propice qui alignent les secteurs concernés sur les programmes et stratégies qui accordent la priorité à la nutrition dans les plans de développement nationaux ;
3. **S'ENGAGER** à créer et renforcer le cadre législatif, réglementaire et normatif pour améliorer l'environnement alimentaire et promouvoir l'intégration de la nutrition dans les programmes nationaux de santé, de développement agricole, de protection sociale et d'éducation ;
4. **S'ENGAGER** à augmenter l'investissement dans les secteurs contribuant à la nutrition et veiller à ce que les dépenses publiques soient affectées de manière adéquate aux interventions spécifiques en matière de nutrition, conformément aux recommandations du Rapport Global sur la nutrition de 2016 ;
5. **S'ENGAGER** à instituer une gestion des finances publiques et des réformes budgétaires de la nutrition qui permettent le suivi et l'évaluation des allocations, des déblocages et des dépenses de nutrition ;
6. **MOBILISER** des financements innovants, y compris l'engagement du secteur privé, la taxation des aliments malsains et explorer les liens sociaux, les financements liés au climat et les financements mixtes pour soutenir un programme efficace et autonome pour l'alimentation et la nutrition ;
7. **ADOPTER** des systèmes agro-alimentaires durables qui promeuvent des aliments bio-fortifiés, des systèmes de santé résilients sensibles au climat et respectueux de l'environnement avec une couverture sanitaire universelle, une éducation/alphabétisation efficace et des systèmes de protection sociale pour tous ;
8. **RENFORCER** la génération et l'utilisation de preuves et d'approches stratégiques innovantes pour fournir des régimes alimentaires améliorés, des services de qualité et promouvoir des pratiques favorables à l'alimentation et à la nutrition.

B. LES INSTITUTIONS DE LA CEDEAO A :

1. Évaluer chaque année la performance et les progrès des pays vers l'élimination de la malnutrition maternelle et infantile dans les États d'Afrique de l'Ouest à l'aide de la carte de Score du Forum sur la nutrition de la CEDEAO ;



WEST AFRICAN HEALTH ORGANIZATION
ORGANISATION OUEST AFRICAINE DE LA SANTE
ORGANIZAÇÃO OESTE AFRICANA DA SAÚDE

2. Surveiller les engagements, tracer les financements nationaux et les interventions nutritionnelles, en cohérence avec les systèmes nationaux.

C. PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT ET INSTITUTIONS FINANCIERES

1. Les agences des Nations Unies, les organisations non gouvernementales et les autres agences de développement à aligner leur soutien technique, financier et programmatique sur les priorités des pays d'Afrique de l'Ouest pour parvenir à la sécurité alimentaire et nutritionnelle conformément à cet appel à l'action ;
2. Les institutions financières, y compris les banques d'investissement et de développement, les banques commerciales et d'autres parties prenantes, doivent développer des partenariats nationaux, sous-régionaux et régionaux et des mécanismes de financement innovants pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable dans la CEDEAO.

Fait à Abuja, le 21 avril 2023